

L'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix

Aujourd'hui, samedi 6 mai :

Exposition ouverte de 9 heures du matin à 6 heures et demie pour les galeries; de 9 heures du matin à 11 heures pour les jardins.

De 11 heures et demie à 2 heures et demie, promenade en ville des Sénégalais.

A 4 heures, inauguration du village sénégalais.

A 8 heures et demie du soir, au Village Flamand, concert par la Fanfare de Wasquehal.

Demain, dimanche 7 mai :

Inauguration du grand Restaurant Français Duval.

Au Stadium :

A 9 heures un quart, match de football-association : Equipes du 43^e régiment d'infanterie et du 2^e régiment de chasseurs alpins.

A 4 heures, Pays de Galles contre Nord.

Au Village Flamand, jeux populaires.

Fête de boules. — Rencontres à 9, 10, 3 et 4 heures.

En jardin de l'Horticulture, combats de coqs.

Ouverture du Festival permanent (307 sociétés musicales adhérentes) : à 3 heures, au kiosque du Lac, grand concert : 1. la Fanfare de Fiers-Droucq; 2. l'Harmonie du Créchet, de Croix.

A 4 heures et demie, au Village Flamand, concert par la Philharmonique de Mousaux.

A 8 heures et demie du soir, au kiosque du Lac, brillante audition musicale par la Fanfare Delattre, de Roubaix.

A 9 heures un quart, illuminations, feu d'artifice.

Tickets d'entrée

Contrairement à certains bruits, il n'entre aucunement dans les intentions de l'administration d'augmenter le prix des entrées à l'Exposition, dimanche, 7 mai.

Le coût du ticket, tout comme le jour de l'inauguration, demeure fixé à un franc.

Abonnements

L'administration de l'Exposition s'engage à délivrer à leurs titulaires les cartes d'abonnement dans un délai maximum de 48 heures après la remise des récépissés d'abonnement.

Trajet direct Tourcoing-Exposition des tramways de la ligne E

On nous adresse l'avis suivant :

La Compagnie a l'honneur d'informer le public que les jours d'affluence, les voitures de la ligne E de Tourcoing à Roubaix, par les boulevards, iront directement à l'Exposition. Le fonctionnement de ce service sera annoncé par l'apposition sur le kiosque de la place de Tourcoing, d'un avis indiquant l'heure du commencement de ce service.

Le Service postal à l'Exposition SON ORGANISATION ET SON FONCTIONNEMENT

L'administration de l'Exposition s'est entendue avec l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones pour la création, dans l'enceinte de l'Exposition, d'un service postal.

Un bureau de postes sera installé dans l'allée des Grands Palais, tout à côté du bureau de la Presse. Il sera géré par un receveur et comprendra, en outre, comme personnel, un aide et un gardien de bureau. Ce bureau, sera, sauf avis contraire, ouvert au public le mardi 10 mai courant. Il est placé sous la surveillance du bureau central de Roubaix. Il fonctionnera, sans interruption, de neuf heures du matin à six heures du soir.

On y fera toutes les opérations postales, à l'exception du service de la caisse nationale d'épargne.

Une cabine téléphonique sera installée et mise à la disposition du public et des exposants. Ce bureau acceptera les télégrammes qui seront téléphonés aussitôt au bureau central de Roubaix, où ils seront transmis d'urgence au lieu de destination.

Les philatélistes apprendront avec plaisir qu'un timbre d'oblitération mentionnera le lieu d'origine des lettres. Il portera la mention : « Exposition de Roubaix, Nord ».

Ajoutons que depuis quelques semaines déjà un facteur affecté spécialement à l'Exposition, porte leur courrier aux exposants.

L'administration des P. T. T. désignera incessamment le titulaire de ce bureau postal spécial.

L'inauguration du village sénégalais LA PROMENADE EN VILLE DES INDIGENES

L'inauguration du « Village Sénégalais » de l'Exposition aura lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures.

L'ouverture de cette sensationnelle attraction sera précédée d'un défilé en ville de toute la population indigène du village.

Cette sortie s'effectuera dans les conditions suivantes : les voitures découvertes qui promèneront Sénégalais et Sénégalaises quitteront l'Exposition à 11 heures et demie pour y rentrer à 4 heures et demie environ.

Voilà quel sera l'itinéraire du cortège : boulevard de Cambrai, rue de l'Époule, rue de l'Alouette, rue du Chemin-de-Fer, place de la Gare, rue de la Gare, Grand-Place (vers midi), Grand-Rue, place de la Liberté, rue de Lannoy, rue Decrême, rue du Moulin, rue Neuve, rue Saint-Georges, rue du Bois, rue Sébastopol, rue Neuve, boulevard de Paris.

LE FESTIVAL PERMANENT Programme des concerts de la semaine du 6 au 13 mai

SAMEDI 6 MAI
Kiosque du Lac. — 5 h. à 7 h., orchestre; 8 h. 1/2 à 10 h., orchestre.
Village Flamand. — 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2, orchestre; 8 h., Fanfare de Wasquehal.

DIMANCHE 7 MAI
Kiosque du Lac. — Ouverture du festival permanent (307 sociétés adhérentes). — 11 h. à midi et demi, orchestre; 3 h., I. Fanfare de Fiers-Broucq; III. Harmonie du Créchet, de Croix; 6 à 7 h., orchestre; 8 h., Fanfare Delattre.
Village Flamand. — 4 h. 1/2, Harmonie de Mousaux; 9 à 11 h., orchestre.

LUNDI 8 MAI
Terrain de Sports. 3 h. 1/2 à 5 h. 1/2, orchestre.
Kiosque du Lac. — 5 à 7 h., orchestre; 8 h. 1/2 à 10 h., orchestre.

MARDI 9 MAI
Kiosque du Lac. — 4 h. 1/2 à 6 h., orchestre; 8 h. à 10 h., orchestre.
Village Flamand. — 2 à 4 h., orchestre.

MERCREDI 11 et VENDREDI 13 MAI
Orchestre comme mardi.

JEUDI 10 MAI
Kiosque du Lac. — 5 à 7 h., orchestre; 8 h. 1/2 à 10 h., orchestre.
Village Flamand. — 2 à 4 h., orchestre; 8 h. 1/2 à 10 h., orchestre.

Au Stadium de l'Exposition

LA COMPOSITION DEFINITIVE DES EQUIPES FRANÇAISE ET ANGLAISE. LA DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MILITAIRE. Voici la composition définitive de l'équipe

mines de Droucq, l'Harmonie « La Houille », qui devait donner son concert dimanche prochain à 4 h. 30, au kiosque du Lac, ne pourra se déplacer cette fois. Elle sera remplacée par l'excellente Harmonie du Créchet, de Croix.

Dès maintenant, il est possible de se procurer des cartes permettant d'assister à la fête militaire, auprès des membres du Comité d'organisation, de diverses commissions, ainsi que dans les bureaux de tabacs de la Grand-Place, place de la Fosse-aux-Chènes, place de la Liberté, place du Trichon, M. Perche (rue de Lannoy), et M. Flament (rue de la Gare).

Les prix établis sont les suivants : cartes permanentes d'entrée au stade (21 et 22 mai), 5 fr.; tickets de tribune officielle, 5 fr.; tickets de tribune d'honneur, 2 fr.; tickets de tribunes latérales, 1 fr.; tickets de tribunes populaires, 0 fr. 50.

L'assemblée générale du V^e Congrès de l'Union Nationale des A. d'Etudiants de France

UNE GRANDE FÊTE DE NUIT A L'EXPOSITION, LE SAMEDI 13 MAI

Ainsi que nous l'annonçait d'autre part, le V^e Congrès de l'Union Nationale des A. d'Etudiants de France, se tiendra à Lille, du 11 au 14 mai. Il comporte, le samedi 13, une visite des congressistes à l'Exposition Internationale de Roubaix.

En outre, son assemblée générale se tien-

dra à l'Hôtel de Ville de Roubaix le même jour.

A cette occasion, une grande fête de nuit est organisée à l'Exposition.

Voici le programme de la journée : Les congressistes arriveront à Roubaix entre 1 heure et demie et deux heures, par les tramways de la Compagnie l'Électrique L. R. T.

A 2 heures, assemblée générale du V^e Congrès de l'Union Nationale des A. d'Etudiants de France dans la salle de l'Hôtel de Ville de Roubaix. — A 3 heures et demie, réception par la municipalité de Roubaix. Vins d'honneur. — 4 heures, départ en cortège vers l'Exposition internationale de Roubaix. — De 4 à 6 heures et demie, visite de l'Exposition. — 6 heures et demie, réunion au Cabaret Flamand. — 9 heures, grande fête de nuit organisée en l'honneur des congressistes. Attractions, fontaines lumineuses, etc. — 11 heures et demie, illuminations. Feu d'artifice. Départ pour Lille par les tramways de la Compagnie l'Électrique L. R. T.

Voici la composition de ce Comité : Président : M. Delanot; secrétaire-général : M. Alfred Damer; membres : MM. Léon Boutry, Eloy, Hector Croché, Dehesdin, Alexandre Delaunoy, Alf. De Montigny, Cyrille Ferlié fils, Hector Franchomme, Maurice Glorieux, André Huet, Alfred Motte, Fernand Motte, Gabriel Motte, Pierre Motte, Eugène Ranson, Fernand Scrive, Albert Ternynck, René Toussin, Gustave Wattinne.

Le Comité d'aviation est un bureau spécial au siège du Nord-Touriste et de l'Automobile Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, où seront fournis tous les renseignements se rapportant aux grandes épreuves sportives qui se préparent.

Accident d'autobus à Paris SIX BLESSÉS

Paris, 5 mai. — A une heure de l'après-midi, avenue de Clichy, en face du numéro 45, en voulant éviter un automobiliste, un autobus Clichy-Odeon est monté sur le trottoir et a heurté un arbre.

Six personnes qui occupaient l'autobus ont été blessées. Deux d'entre elles, M. Georges Beck, demeurant 44, rue Lacroix, et Mme Marie Rocher, âgée de 58 ans, demeurant 151, rue Lamarck, ont été transportés dans une pharmacie et transportés à leur domicile.

M. Rioux, commissaire de police, a ouvert une enquête.

LES GRÈVES A ROUBAIX Fin d'une grève

Les ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Broways-de Geyer et fils, rue Saint-Maurice, qui s'étaient mis en grève samedi dernier, ont repris le travail vendredi aux anciennes conditions. Ils demandaient la réintégration d'un ouvrier congédié.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 6 mai :

Soleil : lever : 4 h. 35; coucher : 7 h. 19. Lune : premier quartier du 6; pleine le 13. Aujourd'hui : Saint Jean l'Évêque; demain : St Étienne.

De neuf à dix heures, et demie, Caisse d'épargne.

L'application de la loi sur les Retraites Ouvrières

Pour répondre à diverses questions qui lui ont été soumises, le maire de Roubaix nous prie d'insérer l'avis ci-après :

Liquidations anticipées. — L'assuré peut demander à jour de sa pension de retraite à 55 ans. Elle sera naturellement plus faible que celle obtenue à 65 ans et les avantages accordés par l'Etat seront également moins importants.

Allocation en cas de décès. — Si un assuré décède avant d'être pourvu d'une pension de retraite, il est alloué à ses enfants âgés de moins de 16 ans : s'ils sont au nombre de 3 ou plus, 50 francs par mois pendant 6 mois; s'ils sont au nombre de deux, 50 francs par mois pendant 5 mois; s'il n'y en a qu'un, 50 francs par mois pendant 4 mois; à sa veuve sans enfant de moins de 16 ans, 50 fr. par mois pendant 3 mois.

Pénalités. — L'employeur ou l'assuré par la faute duquel l'apposition des timbres prescrits par la loi n'aura pas eu lieu, sera passible d'une amende égale aux versements non effectués. C'est le juge de paix qui prononcera la condamnation, quel que soit le chiffre de l'amende. Le même jugement condamnera en outre la personne en faute à payer la somme représentant les versements à sa charge.

Le patron ne doit pas se considérer comme quitte de ses cotisations sous prétexte que son employé, domestique, garçon-ouvrier, garçon-épicière, femme à l'heure ou à la journée, etc., pour une raison quelconque, ne verse pas la sienne. Dans ce cas, l'employeur est tenu de se libérer de la somme à sa charge en versant à la fin de chaque mois, directement ou par la Poste, au Greffier de la Justice de Paix.

Avantages de la loi. — A partir de demain, la Mairie communiquera des tableaux faisant ressortir les taux de retraites alloués aux assurés selon leur âge et d'après la durée de leurs versements.

Les logements à l'occasion de l'Exposition

On nous prie d'insérer la communication suivante : En prévision de l'affluence énorme des voyageurs attendus à Roubaix de toutes les parties du monde, le Comité d'initiative, secondé par la commission des logements que préside si activement M. Châtillier, a pris toutes les dispositions nécessaires pour retenir à Roubaix nos visiteurs.

Grâce à l'entente heureusement intervenue avec certains hôteliers et de nombreux particuliers de notre ville, la commission des logements possède à l'heure actuelle des appartements en nombre suffisant pour assurer dès aujourd'hui le logement aux exposants, à leurs familles, ainsi qu'aux étrangers qui, à divers titres, nous feront l'honneur de leur visite.

Les logements réservés sont offerts à des conditions normales de confort et de prix, soigneusement débattues et mises au point par avance d'ailleurs.

Depuis quelques jours déjà, un bureau de renseignements est établi à la gare de Roubaix, fonctionnant par les soins du personnel de l'octroi. Le bureau principal est toujours situé au commissariat général de l'Exposition (parc Barbiéux).

N. B. — Afin d'éviter des démarques in-

Rappelons encore que des numéros de haut intérêt viendront encore accroître l'intérêt d'un programme supérieurement composé, notamment la participation, impatientement escomptée par notre population sportive, des vaillants monteurs de Joinville.

C'est le 16^e bataillon de chasseurs, dont l'uniforme est si aimé dans notre patriotique région qui fournira les exercices de combat et les manœuvres d'assaut pour constituer l'un des clous sensationnels de la fête.

La musique si justement réputée du 43^e de ligne, dirigée par son chef éminent, M. le capitaine Mayeur, prête son précieux concours à la solennité, renforcée d'ailleurs des clairons et tambours du régiment.

Dès maintenant, il est possible de se procurer des cartes permettant d'assister à la fête militaire, auprès des membres du Comité d'organisation, de diverses commissions, ainsi que dans les bureaux de tabacs de la Grand-Place, place de la Fosse-aux-Chènes, place de la Liberté, place du Trichon, M. Perche (rue de Lannoy), et M. Flament (rue de la Gare).

Les prix établis sont les suivants : cartes permanentes d'entrée au stade (21 et 22 mai), 5 fr.; tickets de tribune officielle, 5 fr.; tickets de tribune d'honneur, 2 fr.; tickets de tribunes latérales, 1 fr.; tickets de tribunes populaires, 0 fr. 50.

Un concours spécial de la race bovine hollandaise

Par arrêté en date du 3 mai 1911, M. le ministre de l'Agriculture a accordé à la ville de Roubaix une subvention de 1.500 francs pour un concours spécial de la race bovine hollandaise, qui doit avoir lieu à l'occasion de l'Exposition internationale.

Les combats de coqs à l'Exposition

Une intéressante partie de coqs a eu lieu jeudi soir, à 5 heures, dans la salle des concours à l'Exposition. On jouait un 4^e pour 1.000 francs. M. Paul Masurel et le Coq-tournois, et Delaporterie, de Wacromberg, réunis. Les adversaires avaient réservé pour ce match, des coqs remarquables, ce qui a provoqué d'importants paris. En voici les résultats : M. Masurel et le Comité, gagnent les troisième, quatrième, cinquième, sixième et huitième paires, perdu les première, deuxième et septième paires.

Le Champ d'Aviation de l'Exposition

Une nouvelle accueillie avec enthousiasme. Succès assuré. Ce que sera l'aérodrome roubaixien. Son emplacement. La composition du Comité

Il était à prévoir que la création d'un aérodrome à Roubaix obtiendrait d'emblée les faveurs de la population. Partout cet événement sportif sensationnel a produit une profonde impression et nombreux sont les témoignages de satisfaction qui nous sont parvenus, tant à l'adresse des organisateurs de l'Exposition, qu'à celle du Comité d'aviation, formé sous leurs auspices. On peut donc af-

firmes, sans crainte d'être démenti, que l'aérodrome de Roubaix deviendra prochainement le rendez-vous de tous ceux — et ils sont légion — qui s'intéressent à la conquête des airs par les intrépides aviateurs qui viendront, durant quelques mois, vivre de notre vie.

Le champ d'aviation, dont nous reproduisons le plan, ne mesure pas moins de dix hectares de superficie. Les entrées pour les

tribunes du pesage et les gradins de la pelouse, auront lieu par l'avenue des Villas, une des plus belles installations Nouvelles de Roubaix, et qui mettra à l'aérodrome en communication directe avec l'Exposition. Indépendamment des hangars qui seront construits à demeure pour les aéroplanes prenant part aux épreuves journalières et qui seront placés dans la limite séparant le pesage de la pelouse, il y aura encore dans la partie nord-est du terrain, de vastes hangars provisoires pour les grandes journées d'aviation, telles le Circuit européen et la Course d'aviation Paris-Roubaix, que prépare la Commission auto-aérienne de l'Automobile Club de France.

Plusieurs buvettes, dont l'emplacement sera ultérieurement désigné, ont été prévues. Sur le terrain, le Comité fera aussi ériger des constructions pour abriter les bureaux de l'administration et divers autres services.

Aucun détail n'a été omis pour que l'aérodrome de Roubaix présente, au point de vue sportif, tous les avantages qui pourront être de nature à en faire, avec plaisir, connaissance, aujourd'hui, des membres du Comité d'aviation qui, depuis longtemps déjà sont à la peine et méritent, par conséquent, d'être signalés à la reconnaissance des Roubaixiens. Voici la composition de ce Comité :

Président : M. Delanot; secrétaire-général : M. Alfred Damer; membres : MM. Léon Boutry, Eloy, Hector Croché, Dehesdin, Alexandre Delaunoy, Alf. De Montigny, Cyrille Ferlié fils, Hector Franchomme, Maurice Glorieux, André Huet, Alfred Motte, Fernand Motte, Gabriel Motte, Pierre Motte, Eugène Ranson, Fernand Scrive, Albert Ternynck, René Toussin, Gustave Wattinne.

Le Comité d'aviation est un bureau spécial au siège du Nord-Touriste et de l'Automobile Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, où seront fournis tous les renseignements se rapportant aux grandes épreuves sportives qui se préparent.

Accident d'autobus à Paris SIX BLESSÉS

Paris, 5 mai. — A une heure de l'après-midi, avenue de Clichy, en face du numéro 45, en voulant éviter un automobiliste, un autobus Clichy-Odeon est monté sur le trottoir et a heurté un arbre.

Six personnes qui occupaient l'autobus ont été blessées. Deux d'entre elles, M. Georges Beck, demeurant 44, rue Lacroix, et Mme Marie Rocher, âgée de 58 ans, demeurant 151, rue Lamarck, ont été transportés dans une pharmacie et transportés à leur domicile.

M. Rioux, commissaire de police, a ouvert une enquête.

LES GRÈVES A ROUBAIX Fin d'une grève

Les ouvriers de la teinturerie-apprêt de MM. Broways-de Geyer et fils, rue Saint-Maurice, qui s'étaient mis en grève samedi dernier, ont repris le travail vendredi aux anciennes conditions. Ils demandaient la réintégration d'un ouvrier congédié.

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 6 mai :

Soleil : lever : 4 h. 35; coucher : 7 h. 19. Lune : premier quartier du 6; pleine le 13. Aujourd'hui : Saint Jean l'Évêque; demain : St Étienne.

De neuf à dix heures, et demie, Caisse d'épargne.

L'application de la loi sur les Retraites Ouvrières

Pour répondre à diverses questions qui lui ont été soumises, le maire de Roubaix nous prie d'insérer l'avis ci-après :

Liquidations anticipées. — L'assuré peut demander à jour de sa pension de retraite à 55 ans. Elle sera naturellement plus faible que celle obtenue à 65 ans et les avantages accordés par l'Etat seront également moins importants.

Allocation en cas de décès. — Si un assuré décède avant d'être pourvu d'une pension de retraite, il est alloué à ses enfants âgés de moins de 16 ans : s'ils sont au nombre de 3 ou plus, 50 francs par mois pendant 6 mois; s'ils sont au nombre de deux, 50 francs par mois pendant 5 mois; s'il n'y en a qu'un, 50 francs par mois pendant 4 mois; à sa veuve sans enfant de moins de 16 ans, 50 fr. par mois pendant 3 mois.

Pénalités. — L'employeur ou l'assuré par la faute duquel l'apposition des timbres prescrits par la loi n'aura pas eu lieu, sera passible d'une amende égale aux versements non effectués. C'est le juge de paix qui prononcera la condamnation, quel que soit le chiffre de l'amende. Le même jugement condamnera en outre la personne en faute à payer la somme représentant les versements à sa charge.

Le patron ne doit pas se considérer comme quitte de ses cotisations sous prétexte que son employé, domestique, garçon-ouvrier, garçon-épicière, femme à l'heure ou à la journée, etc., pour une raison quelconque, ne verse pas la sienne. Dans ce cas, l'employeur est tenu de se libérer de la somme à sa charge en versant à la fin de chaque mois, directement ou par la Poste, au Greffier de la Justice de Paix.

Avantages de la loi. — A partir de demain, la Mairie communiquera des tableaux faisant ressortir les taux de retraites alloués aux assurés selon leur âge et d'après la durée de leurs versements.

Les logements à l'occasion de l'Exposition

On nous prie d'insérer la communication suivante : En prévision de l'affluence énorme des voyageurs attendus à Roubaix de toutes les parties du monde, le Comité d'initiative, secondé par la commission des logements que préside si activement M. Châtillier, a pris toutes les dispositions nécessaires pour retenir à Roubaix nos visiteurs.

Grâce à l'entente heureusement intervenue avec certains hôteliers et de nombreux particuliers de notre ville, la commission des logements possède à l'heure actuelle des appartements en nombre suffisant pour assurer dès aujourd'hui le logement aux exposants, à leurs familles, ainsi qu'aux étrangers qui, à divers titres, nous feront l'honneur de leur visite.

Les logements réservés sont offerts à des conditions normales de confort et de prix, soigneusement débattues et mises au point par avance d'ailleurs.

tribunes du pesage et les gradins de la pelouse, auront lieu par l'avenue des Villas, une des plus belles installations Nouvelles de Roubaix, et qui mettra à l'aérodrome en communication directe avec l'Exposition. Indépendamment des hangars qui seront construits à demeure pour les aéroplanes prenant part aux épreuves journalières et qui seront placés dans la limite séparant le pesage de la pelouse, il y aura encore dans la partie nord-est du terrain, de vastes hangars provisoires pour les grandes journées d'aviation, telles le Circuit européen et la Course d'aviation Paris-Roubaix, que prépare la Commission auto-aérienne de l'Automobile Club de France.

Plusieurs buvettes, dont l'emplacement sera ultérieurement désigné, ont été prévues. Sur le terrain, le Comité fera aussi ériger des constructions pour abriter les bureaux de l'administration et divers autres services.

Aucun détail n'a été omis pour que l'aérodrome de Roubaix présente, au point de vue sportif, tous les avantages qui pourront être de nature à en faire, avec plaisir, connaissance, aujourd'hui, des membres du Comité d'aviation qui, depuis longtemps déjà sont à la peine et méritent, par conséquent, d'être signalés à la reconnaissance des Roubaixiens. Voici la composition de ce Comité :

Président : M. Delanot; secrétaire-général : M. Alfred Damer; membres : MM. Léon Boutry, Eloy, Hector Croché, Dehesdin, Alexandre Delaunoy, Alf. De Montigny, Cyrille Ferlié fils, Hector Franchomme, Maurice Glorieux, André Huet, Alfred Motte, Fernand Motte, Gabriel Motte, Pierre Motte, Eugène Ranson, Fernand Scrive, Albert Ternynck, René Toussin, Gustave Wattinne.

Le Comité d'aviation est un bureau spécial au siège du Nord-Touriste et de l'Automobile Club du Nord, 11, contour Saint-Martin, où seront fournis tous les renseignements se rapportant aux grandes épreuves sportives qui se préparent.

Un Grand Incendie Rue Voltaire

Le feu dans un apprêt. - Importants dégâts

Vendredi matin, vers trois heures cinquante, les agents de police M. Debonne, de patrouille dans le quartier du Cul-de-Four, passaient rue Voltaire. Ils aperçurent de la fumée et des flammes qui s'échappaient de l'opprêt de MM. Achille Sennoville et fils, au numéro 14 de la rue.

Pendant que l'un des agents sonnait à l'immeuble pour éveiller le concierge, l'autre se rendait, en toute hâte au commissariat du 4^e arrondissement d'où il donna, par téléphone, l'alarme aux pompiers.

Les pompiers concernés se rendirent avec célérité rue Voltaire où ils furent bientôt rejoints par les pompiers volontaires prévenus par le tocin.

Le feu avait pris naissance dans un nef où s'élevait rapidement communiqué aux nef voisines et aux métiers servant à l'apprêt des tissus, formant un immense brasier qui projetait ses lueurs sur tout le quartier.

Pendant deux heures environ, les pompiers, sous la direction des lieutenants Berodet et Mérel, débattirent au moyen de quatre canots des torrents d'eau sur l'incendie et s'efforcèrent de protéger les nef voisines de celles où sévissait l'incendie.

A six heures, les courageux sauveteurs étaient maîtres du feu; un piquet, sous les ordres du lieutenant Mérel resta sur les lieux du sinistre jusqu'à dix heures du matin.

Trois nef avaient été entièrement détruites; les métiers qu'elles renfermaient étaient complètement hors d'usage; d'autres métiers avaient été endommagés par l'eau; des pièces de tissu en manutention avaient été consommées, d'autres avaient été détériorées, également par l'eau.

Les dégâts sont très importants. L'un des patrons nous a déclaré qu'ils atteindraient 150.000 francs, dont 120.000 francs pour les métiers et le tissu et le reste pour l'immeuble. Ce dernier est la propriété de M. Bernavet, notaire à Croix.

Immeuble et matériel sont couverts par une assurance. M. Prud'homme, commissaire de police du 4^e arrondissement a ouvert une enquête, mais n'a pu, quant à présent, établir la cause du sinistre.

Parmi les personnes qui arrivèrent les premières rue Voltaire se trouvait M. Théophile Cocheux, inspecteur de police, qui prit le direction du service d'ordre.

Les patrons ont pris aussitôt leurs dispositions pour éviter un trop long chômage aux ouvriers.

L'apprêt de MM. Achille Sennoville et fils occupe quatre-vingt personnes.

L'EXTINCTEUR FLEURY LEGRAND. — « Au feu ! » cri sinistre qui détermine d'effroyables paniques, cause les pires catastrophes ! Mais, par contre, quel calme, quel sang-froid, lorsque dans l'immeuble où se montrent les flammes, se trouve un extincteur Fleury Legrand, que l'on peut se procurer depuis vingt francs la pièce. Un homme, une femme, un enfant même fait fonctionner l'appareil et en quelques secondes, le feu est éteint.

Les extincteurs Fleury Legrand sont répandus au nombre de 500.000 dans le monde entier. Ils ont éteint déjà 10.000 incendies.

Demandez le catalogue à M. Fleury Legrand, 102, rue de Lille, La Madeleine-Lille (Nord). On demande des représentants.

LE PERSONNEL DU « JOURNAL DE ROUBAIX » fera célébrer le lundi 8 mai, à neuf heures du matin, en l'église Saint-Martin, à l'autel Saint-Joseph, une messe pour le repos de l'âme de M. Alfred Roboux, et des personnes déçédées ayant fait partie de sa maison : MM. Emile Vanpouille, Ernest Classe, Flavien Roose, Jean Arlequeux, Edouard Dupon